

SCULPTEUR SUR BOIS : ORNEMANISTE PRATICIEN TRAVAUX PRATIQUES – NIVEAU 2

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- ◆ de réaliser des pièces de bois selon des modèles tels que moulures ornées, motifs ornementaux, ajours simples, jusqu'à leur finition ;
- ◆ de dessiner les ornements principaux appartenant à un style choisi ;
- ◆ de réaliser l'esquisse, le croquis et le dessin d'analyse de compositions ornementales servant à la décoration de meubles et de boiseries décoratives tels que sièges, tables, buffets, pilastres,...
- ◆ d'adapter le décor à la forme.

<p align="center">SCULPTEUR SUR BOIS : ORNEMANISTE ET PRATICIEN TRAVAUX PRATIQUES – NIVEAU 2</p>
--

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Dessiner et réaliser une pièce d'après un des modèles suivants :

- ◆ motifs bombés,
- ◆ motifs en creux (étoiles, rosaces trilobées,...),
- ◆ les planisculptures,
- ◆ les cannelures,
- ◆ les moulures et les raccords,
- ◆ les bas reliefs stylisés,
- ◆ les bas-reliefs,
- ◆ de feuillages simples (lierre, fraisier, olivier, chêne,...),
- ◆ les bas-reliefs, de motifs de style simple (cartouche, cuir, palme,...),
- ◆ les volutes,

en veillant à utiliser les outils adéquats et correctement affûtés, à reproduire exactement le dessin de la sculpture sur la pièce de bois et à faire ressortir ses volumes et à assurer une finition optimale.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'UF "Sculpteur sur bois : ornemaniste et praticien- travaux pratiques niveau 1" n°code

SCULPTEUR SUR BOIS : ORNEMANISTE ET PRATICIEN
TRAVAUX PRATIQUES – NIVEAU 2

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pas plus d'un étudiant par machine.

SCULPTEUR SUR BOIS : ORNEMANISTE ET PRATICIEN TRAVAUX PRATIQUES – NIVEAU 2

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable

4.1. En atelier de dessin :

à partir d'une situation concrète de la spécialité :

- ◆ de déterminer, par l'analyse de modèles représentatifs (dessins, photos, plâtres), les lignes directrices d'un ornement, la répartition des masses, les rythmes et l'harmonie propre à chaque ornement ;
- ◆ de dessiner les ornements principaux appartenant à un style choisi ;
- ◆ de différencier et de déduire les caractéristiques principales des ornements courants (acanthes, coquilles, fleurs, fruits,...), selon leurs styles;
- ◆ d'approfondir le tracé et la connaissance d'ornements appartenant à différentes catégories telles que :
 - ◆ les moulures simples et composées,
 - ◆ les moulures ornées,
 - ◆ les motifs linéaires et géométriques,
 - ◆ les motifs inspirés de la flore tels que :
 - ◆ la feuille d'acanthé et ses différentes ordonnances,
 - ◆ les branches de chêne, laurier, olivier,...
 - ◆ les fruits,...
 - ◆ les motifs inspirés de la faune tels que :
 - ◆ la coquille,
 - ◆ les oiseaux : colombes, têtes d'aigles, ailes,...
 - ◆ les pieds de biche, griffes de lion,...
 - ◆ les motifs à représentation humaine tels que :
 - ◆ les macarons,
 - ◆ les têtes d'angelot, caryatides,...
 - ◆ les motifs composés d'objets créés par l'homme tels que :
 - ◆ attributs et trophées,
 - ◆ nœuds, banderoles et rubans,
 - ◆ motifs empruntés à l'art du tapissier : lambrequins, passementeries,....;
- ◆ de réaliser l'esquisse, le croquis et le dessin d'analyse de compositions ornementales servant à la décoration de meubles et de boiseries décoratives telles que : sièges, tables, buffets, pilastres,.... ;
- ◆ d'approfondir les systèmes de composition décorative tels que : les motifs employés en frises et en fonds, les arabesques, grotesques, rinceaux, rosaces,.... ;
- ◆ d'adapter le décor à la forme.

4.2. En travaux pratiques sculpture sur bois :

à partir d'une situation concrète de la spécialité, dans le respect des règles de sécurité et hygiène et en utilisant les termes de métier corrects :

- ◆ de réaliser le modelage ;
- ◆ de choisir l'essence de bois en fonction de la pièce;
- ◆ de retranscrire le dessin sur le bois en tenant compte du fil du bois;
- ◆ de choisir les outils adéquats tant pour le modelage que pour les différentes sculptures à réaliser (ciseaux, gouges) ;
 - ◆ d'affûter des outils (burins, gouges coudées, contre-coudées,...) à l'aide de :
 - ◆ meules sèches et/ou à eaux ;
 - ◆ pierres et marbres ;
 - ◆ cuirs.
- ◆ d'utiliser les machines à bois afin de débiter et de raboter ;
- ◆ de préparer à la main ou à l'aide de machines (défonceuses,...) les différentes pièces à sculpter ;
 - ◆ de réaliser différentes pièces d'après modèles et documents tels que :
 - ◆ moulures ornées (perles, oves, godrons, rais de cœur,...) ;
 - ◆ motifs ornementaux (acanthes, rubans, coquilles, culots, palmettes,...) ;
 - ◆ motifs au choix de l'étudiant en accord avec les chargés de cours ;
 - ◆ un ajour simple.
- ◆ de profiler et morfiler les racloirs en fonction de la pièce sculptée ;
- ◆ d'assurer la finition de la pièce :
 - ◆ racler ;
 - ◆ assurer éventuellement la mise en teinte ;
 - ◆ appliquer le vernis ou la cire.
- ◆ de calculer le devis à proposer au client.

SCULPTEUR SUR BOIS : ORNEMANISTE ET PRATICIEN
TRAVAUX PRATIQUES – NIVEAU 2

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, *de manière autonome et dans le respect des règles de l'art et de sécurité, en veillant à utiliser le vocabulaire adéquat*, l'étudiant sera capable de dessiner et de réaliser une pièce d'après un des modèles suivants :

- ◆ moulures ornées (perles, oves, godrons, rais de cœur,...),
- ◆ motifs ornementaux (acanthes, rubans, coquilles, culots, palmettes,...),
- ◆ un ajour simple.

en veillant à utiliser les outils adéquats et correctement affûtés, à reproduire exactement le dessin de la sculpture sur la pièce de bois et à faire ressortir les volumes de la sculpture et à assurer une finition optimale.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants:

- ◆ le soin,
- ◆ la pertinence et de la justification des choix opérés,
- ◆ le degré de perfection dans la finition de la pièce,
- ◆ la précision et le soin apportés au dessin,
- ◆ la qualité du dessin,
- ◆ le sens de l'équilibre et de l'harmonie dans les compositions décoratives.

**SCULPTEUR SUR BOIS : ORNEMANISTE ET PRATICIEN
TRAVAUX PRATIQUES – NIVEAU 2**

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.